



Ville de Saint-Sauveur
Comité de Santé Sécurité au travail du
Chalet Pauline-Vanier et de l'Hôtel de Ville
Compte-rendu

Date : 11 mars 2026 de 13h15 à 15h15
Endroit : En virtuel exceptionnellement (Teams) - verglas

- 1) **Adoption de l'ordre du jour**
- 2) **Adoption du compte-rendu du CSS du 11 février 2026**
- 3) **Suivi des éléments au plan d'action SST Chalet Pauline-Vanier :**
 - Voir le document joint en annexe en ce qui concerne le CPV
- 4) **Inspections des lieux de travail (suivis des actions réalisées/à prendre) :**
 - 23 septembre 2025 en ce qui concerne l'Hôtel de Ville ;
 - 12 février 2026 en ce qui concerne certains bâtiments relevant du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
- 5) **Analyse des accidents du travail et des déclarations de situation dangereuse survenus depuis la dernière réunion du CSS (11 février 2026) : aucune**
- 6) **Analyse des déclarations de situation dangereuse (quasi-accidents) survenues depuis la dernière réunion du CSS (11 février 2026) : aucune**
- 7) **Analyse des déclarations de situation inappropriée impliquant un citoyen ou usager depuis la dernière réunion du CSS (11 février 2026) : aucune**
- 8) **Présentation des statistiques à jour concernant les accidents du travail survenus en 2026 jusqu'à présent.**
- 9) **Formations SST ayant eu lieu depuis le dernier CSS (11 février 2026) :**
 - En date du 16 février, la formation [Clientèles difficiles | APSAM](#) a été donnée à 14 travailleurs (dont 10 faisant partie du présent CSS).
- 10) **Capsules SST ayant eu lieu depuis le dernier CSS (11 février 2026)**
 - Service des Communications et relations avec les citoyens : aucune**
 - Service de l'environnement : aucune**
 - Service des Finances : aucune**
 - Service du Greffe : aucune**
 - Service des Loisirs :**
 - La directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a présenté la nouvelle politique SST et mieux-être à ses employés.
 - Service de l'urbanisme : aucune**

11) Retour sur la politique SST et mieux-être : les membres du CSS indiquent que son contenu est clair et qu'il permet de bien définir les rôles et responsabilités de chacun en sst.

12) Révision à l'écran en CSS du fichier portant sur les formations/infos SST reçues/à remettre aux travailleurs en fonction des risques auxquels chacun pourrait être exposé.

13) Nouvelles SST et varia

- Les rencontres « accueils RH » cheminent bien : il reste seulement trois travailleuses faisant partie du présent CSS à rencontrer afin que la conseillère en ressources humaines leur présente/rappelle les informations sommaires à connaître concernant la prévention en SST et leur remette les politiques à jour à lire (SST et mieux-être, prévention du harcèlement ainsi que celle portant sur la violence conjugale, familiale et à caractère sexuel notamment).
- Rappel concernant la lecture graduelle de notre programme de prévention respectif et visionnement des capsules d'information disponibles sur le site de l'Académie (APCHQ).
- La prochaine réunion du CSS aura lieu le 10 juin 2026 à 13 h 15.

**SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE (33, AVENUE DE L'ÉGLISE)
ET HÔTEL DE VILLE (1, PLACE DE LA MAIRIE)**

Eve Pichette-Dufresne, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
(absente) – remplacée par Charles Gallant-Roberge, Coordonnateur aux loisirs, programmes et événements

Julie Lapointe, conseillère en ressources humaines

Serge Bertin, concierge (représentant en santé et sécurité du Chalet Pauline-Vanier)

Mélanie Douville, technicienne en loisirs (représentante des travailleurs du Chalet Pauline-Vanier)

Valérie Gagné, technicienne en administration (représentante en santé et sécurité de l'Hôtel de Ville)